

Elections présidentielles en France

Adresse de la Ligue des droits de l'Homme aux électeurs avant le premier tour de l'élection présidentielle

mercredi 11 avril 2007, par [LDH \(France\)](#) (Date de rédaction antérieure : 11 avril 2007).

Communiqué de la LDH

La LDH a posé à huit candidats à l'élection présidentielle (après avoir exclu les candidats d'extrême droite de Villiers et Le Pen ainsi que les candidats de lobbies Nihous et Schivardi) 55 questions sur les droits de l'Homme, la démocratie et la citoyenneté.

Sept des huit candidats ont répondu (F. Bayrou, O. Besancenot, J. Bové, M.-G. Buffet, A. Laguiller, S. Royal et D. Voynet). Un seul, Nicolas Sarkozy, a attesté par son silence son désintérêt pour les droits de l'Homme et/ou son incapacité à se prêter à une évaluation indépendante ; la LDH s'est donc appuyée sur ses déclarations publiques pour comparer ses orientations à celles de ses concurrents plus attachés au dialogue avec les citoyens.

Sur la base de son questionnaire, dans lequel les questions sont affectées d'un coefficient en fonction de leur importance, la LDH a évalué les réponses des candidats afin de déterminer leur indice d'attachement aux droits de l'Homme. On trouvera ci-après les scores (sur 70 points) des huit candidats interrogés :

François Bayrou	27,5	soit 7,86/20
Olivier Besancenot	66,5	soit 19/20
José Bové	55	soit 15,71/20
Marie-Georges Buffet	66	soit 18,86/20
Ségolène Royal	42,5	soit 12,14/20
Nicolas Sarkozy	2	soit 0,57/20
Dominique Voynet	67	soit 19,14/20

[Arlette Laguiller : Non significatif (réponse à une seule question)]

La LDH appelle les citoyennes et les citoyens à prendre en compte, dans leur choix, cette mesure de l'importance donnée aux droits de l'Homme dans les positions réellement prises par les candidats, et en particulier leur degré d'engagement réel sur les questions :

- **de libertés** (abrogation des lois sécuritaires votées depuis 2002 ; arrêt de la militarisation de l'emploi de la police et instauration d'une police de proximité ; restauration de la présomption d'innocence et des droits de la défense pour tirer les leçons de l'affaire d'Outreau ; etc.) ;
- **d'égalité** (égalité professionnelle entre femmes et hommes ; droit de vote aux élections locales

pour les résidents étrangers non communautaires ; abrogation du CNE et lutte contre les contrats de travail précaires ; rétablissement de l'égalité territoriale dans les « quartiers » et dans les zones rurales ; etc.) ;

- **de solidarité** (abrogation des lois xénophobes votées depuis 2002 ; régularisation des parents d'enfants scolarisés ; instauration d'une Sécurité sociale professionnelle ; mesures concrètes pour mettre en œuvre le droit au logement opposable, notamment en contraignant les communes riches à construire des logements sociaux ; construction d'un droit social européen selon la méthode de l'harmonisation progressive par le haut et négociation de conventions collectives européennes ; annulation immédiate de la dette des pays du Sud ; etc.).

Elle forme le vœu que cette élection permette de rompre avec cinq années de régression des libertés, de stigmatisation des personnes en difficulté et de recul des droits sociaux.

Paris, le 11 avril 2007

Les réponses des candidat(e)s se trouvent sur le site de la LDH :

http://www.ldh-france.org/actu_dern...

P.-S.

* Paru sur le site de la LDH : http://www.ldh-france.org/actu_derniereheure.cfm?idactu=1441